Département de la Charente- Maritime

> Ville de ROYAN ----

> > OBJET :

ARICUE DE EXTREIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal MAIRIEDEROYAN

SAPEURS-POMPIERS

Demande de subvention exceptionnells

Le vingt six Juin mil neuf cent soixente deux, à 21 h le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire d'après convocations faites le 22 Juin 1962.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue, Mouchot, Guillaud, Reix, Mongrand, Etcheber, Bujard, Narteau, Galland, Bétous.

Représentés : M. Biscaye par M. Matras

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Capitaine MABIL, Commandant le Centre Principal de Secours de ROYAN, a présenté une demande de subvention exceptionnelle pour couvrir les frais de déplacement d'une part à SAINT JEAN D'ANGELY , et d'autre part à Bordeaux, des Sapeurs-Pompiers sélectionnés pour participer à la finale départementale et à la demi-finale régionale du parcours sportif.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis favorable émis par la Commission des Finances le 12 Juin 1962

décide

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 650 MF au Corps des Sapeurs-Pompiers de ROYAN, à titre de remboursement des frais de déplacement à St JEAN D'ANGELY et à BORDEAUX des pompiers ayant participé aux épreuves du parcours sportif.
- dit que cette somme sera prélevée sur le chapitre " Dépenses Imprévues " du budget de 1962.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits Ont signé au registre M. les membres présents

> POUR EXTRAIT CONFORME Pr le Maire L'Adjoint Délégué,

OE BOY

La Sour Préfet,

aug

le 19 Juin 1962

SAPEURS-POMPIERS

Le Capitaine Cdt le Corps des Sapeurs Pompiers Centre de Secours Principal de ROYAN

à Monsieur le MAIRE de la Ville de ROYAN

s/c de Monsieur le Président de la Commission AX de Sécu rité de ROYAN

OBJET: Résultats de la Demi-Finale Régionale du Parcours Sportif du Sapeur Pompiers à BORDEAUX.

> A la suite des résultats obtenus à la Finale Départementale Du Parcours Sportif, qui s'est déroulée à St Jean d'Angély, le Dimanche 3 Juin, le Caporal Chef RAVIZE et le Sapeur LABORDE avaiet été digné pour faire partie de l'équipe départementale, lors de la demi-finale Régionale le Samedi 16 Juin à BORDEAUX, afin de repré senter le Département de la Charente-Maritime, catégorie "Vétérans"

> C'est dans ces conditions que samedi dernier j'ai accompagné ces 2 concurrents ainsi que 8 sapeurs ayant participé aux entrainements et à la Finale Départementale. La Visite médicale a eu lie name à 14h30 et les épreuves commencérent sur le terrain à 17h30. Treize départements de la 4º Région étaient représentés par une équipe de 2 seniors et de 2 vétérans.

Cette rencontre avait lieu à la Caserne de La Bastide où une piste trés bien aménagée pour ce genre de compétition sportive permit, cette année, d'obtenir des temps excellents dans toutes caté gories. Nos 2 sapeurs "Vétérans" LABORDE et RAVIZE furent classés 10° et 11° et le Département de la Charente-Maritime obtint la 5° place avec 6° 22"7, le Département de la Gironde étant classé 1° avec le temps de 6° 7", l'un de ses concurrents ayant battu le record de France dans ce genre de compétition avec le temps de 1'50".

Le Caporal-Chef RAVIZE, alors qu'il était en piste, fut vic time d'une élongation aux 2 cuisses en procédant à un saut d'obstacle mais il continua son parcours, le terminant dans le temps de 2'21"8. Le Docteur BOUCHET lui a prescrit quelques massages et un travail peu pénible durant 8 jours. Sa déclaration d'accident a été faite par mes soins à l'Assurance Départementale.

Je ne veux pas terminer ce compte-rendu, Monsieur le MAIRE sans vous remercier d'avoir donner une suite favorable à la deman de de subvention que je vous avais transmise, ce qui nous a permis de faire les déplacements de St Jean d'Y et de Bordeaux.

AW/LH

Finances

Le Maire de la Ville de Royan à Monsieur MABIL Centre de Secours à ROYAN

Mon Capitaine ,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 Mai dernier par laquelle vous sollicitez une subvention exceptionnelle de 150 NF destinée à couvrir les frais de déplacement de votre équippe à St Jean d'Angély pour la finale départementale du parcours sportif.

La Commission des Finances examinera votre demande lors de sa prochaine réunion et je ne doute pas que le Conseil Municipal y réservera un accueil favorable.

Veuillez croire, Mon Capitaine, à mes sentiments distingués.

Pour le Maire L'Adjoint Délégué,

M. MATRAS

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL de ROYAN

SAPEURS-POMPIERS

Tél.: 120



Le Capitaine Cdt le Corps des Sapeurs Pompiers Centre de Secours Principal de ROYAN

à Monsieur le MAIRE de la Ville de ROYAN

Monsieur le MAIRE,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous accorder une subvention de quinze mille francs (A.F) afin de nous permettre de couvrir les frais occasionnés par le déplaçement d'une équipe de sapeurs au Parcours Sportif.

Le Dimanche 3 Juin a lieu, en effet, la Finale Départementale à St JEAN d'ANGELY et le Corps de Royan y participe dans les conditions suivantes:

Une équipe de Seniors : 3 concurrents-l remplaçant
Une équipe de Vétérans: 3 concurrents-l remplaçant
A ceux-ci s'ajoute le Capitaine pour la présentation
Avis ondrésident de son équipe et un sapeur chauffeur.

Nous sommes donc 10 qui doivent se trouver ce jour 1 là sur le terrain à 8 heures.

Je vous serais particuliérement reconnaissant,

Monsieur le MAIRE, de bien vouloir nous accorder cette subvention en raison de l'importance de cette compétition spor
tive.

Je vous prie de croire, Monsieur le MAIRE, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Capitaine

Ans his

(inamers)

AW/LH

Le Maire de la Ville de Royan

à Monsieur MABIL

Capitaine commandant le Centre de Secours

ROYAN

Mon Capitaine .

J'ai l'honneur de vous souser réception de votre lettre du 5 Juin courant par laquelle vous sollicitez une subvention de 500 NF pour le déplacement de l'équipe des " vétérans " à Bordeaux pour la 1/2 finale régionale du parcours sportif du sapeur pompier.

Votre demande sera examinée par la plus prochaine réunion de la Commission des Finances et je vous tiendrai informé de la suite réservée qui, je n'en doute pas, sera favorable, compte tenu des excellents résultats obtenus à St Jean d'Angély.

Veuillez croire, Mon Capitaine, à mes sentiments distingués.

Pour le Maire L'Adjoint Délégué,

M. MATRAS

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL de ROYAN

SAPEURS-POMPIERS

Tel.: 120

Le Capitaine MABIL, Cdt le Corps des Sapeurs Pompiers de la Ville de ROYAN

à

Monsieur le MAIRE

OBJET: Demande d'une subvention pour l'équipe Sportive du Centre de Secours de la Ville <u>de ROYAN</u> -Déplaçements St Jean d'Y et Bordeaux-

Monsieur le MAIRE,

Le 4 Juin, je vous ai rendu compte des résultats obtenus aux Eliminatoires Départementales du Parcours Sportif à St JEAN d'ANGELY et je vous faisais connaître que l'équipe des "Vétérans" (à partir de 35 ans), avait été qualifiée pour représenter le Département de la Charente-Maritime à la 1/2 Finale Régionale qui doit se dérouler le Samedi 16 Juin à BORDEAUX.

Afin de me permettre de présenter cette équipe bur le terrain et den les faire accompagner à BORDEAUX per l'équipe Sportive du Centre, en récompense de l'effort fourni par chacun d'eux, Je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous faire obtenir une subvention de 500 NF fafin de pouvoir couvrir les frais de restaurant et d'Hotel pour 10 personnes.

La visite médicale ainsi que la pesée des concurrents ayant lieu à BORDEAUX à 15 h,il est indispensable que nous partions de Royan dés le matin du Samedi 16 Juin Nous déjeunerons et dinerons et nous coucherons en cette Ville et ne reviendrons à Royan que le Dimanche 17.

Mr. Wolling may so of of

AVIS de Monsieur le Président de la Commission

Avis Japarolle

Durant notre absence de 24 heures, la permanence sera assa(rée comme de coutume et la moitiée de l'effectif se trouvers sur place ayant la consigne de ne pas sortir de ROYAN.

Je vous prie de croire, Monsieur le MAIRE, à l'assurance de mes sentiments respectueux .

Le Capitaine

ž .

.

. .